

## **Le coin de la halakha :**

En ce qui concerne *birkat halévana*, ou la  
bénédition sur la lune :

Quand doit-on réciter cette bérakha ?

A priori, il est bon d'attendre **7 jours depuis le molad** (naissance de la nouvelle lune), pour réciter cette bérakha, à la nuit tombée. Cependant, dans les contrées nuageuses, (telle la France particulièrement en hiver), on pourra réciter cette bérakha trois jours après le molad.

Dans la mesure du possible on la récitera debout et directement sous la voûte céleste.

La récitation de cette bérakha est un moment propice pour demander à Hachem de nous épargner des maux de dents ! Profitons-en !